



9612/21

(OR. en)

PRESSE 14
PR CO 14

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3801^e session du Conseil

Transports, télécommunications et énergie

Questions énergétiques

Luxembourg, le 11 juin 2021

Président

João Pedro Matos Fernandes

Ministre de l'environnement et de l'action pour le climat du
Portugal

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

ÉNERGIE.....	3
Règlement RTE-E.....	3
Une stratégie de l'hydrogène pour une Europe climatiquement neutre	3
Stratégie pour une vague de rénovations	4
DIVERS	5
Relations extérieures dans le domaine de l'énergie.....	5
Centrale nucléaire d'Ostrovets en Biélorussie.....	5
Taxinomie de l'UE pour les activités économiques durables.....	5
Présidence slovène	5

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES GÉNÉRALES

– Élargissement: Négociations d'adhésion avec le Monténégro	6
– COVID-19: certificat de vaccination, de test et de rétablissement	6

POSITIONS DE L'UE EN VUE DE NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

– Aviation internationale	6
---------------------------------	---

TRANSPARENCE - ACCÈS DU PUBLIC AUX DOCUMENTS

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

ÉNERGIE

Règlement RTE-E

Les ministres se sont mis d'accord sur une orientation générale concernant la proposition de révision du règlement sur les réseaux transeuropéens d'énergie (RTE-E).

L'orientation générale a pour objectif de moderniser, décarboner et interconnecter les infrastructures énergétiques transfrontières de l'UE afin d'aider l'UE à atteindre son objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050. L'objectif est aussi de continuer à garantir l'intégration du marché, la compétitivité et la sécurité de l'approvisionnement.

[Regardez l'enregistrement du débat public ici](#)

[Regardez l'enregistrement du débat public ici](#)

[Le Conseil approuve de nouvelles règles applicables aux infrastructures énergétiques transfrontières \(communiqué de presse, 11 juin 2021\)](#)

[Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant des orientations pour les infrastructures énergétiques transeuropéennes, et abrogeant le règlement \(UE\) n° 347/2013](#)

[Énergie propre: alimenter la transition vers une économie à faible intensité de carbone \(informations générales\)](#)

Une stratégie de l'hydrogène pour une Europe climatiquement neutre

Les ministres ont procédé à un échange de vues sur l'évolution de la stratégie pour l'hydrogène en Europe. Cette stratégie a pour objectif de créer un environnement propice à l'intensification de l'offre et de la demande d'hydrogène en tant qu'élément essentiel d'une transition énergétique propre.

Les ministres ont discuté de la manière dont les États membres peuvent coopérer pour créer les bonnes conditions permettant de stimuler le marché de l'hydrogène et de la façon d'accélérer la réglementation relative aux technologies d'utilisation finale afin d'accroître le recours à l'hydrogène, en particulier dans les secteurs difficiles à décarboner. Les ministres ont également discuté des priorités en matière de financement de l'hydrogène et de la manière dont le soutien aux exportations pourrait être renforcé.

La Commission a présenté une "stratégie de l'hydrogène pour une Europe climatiquement neutre" en juillet 2020. En décembre 2020, le Conseil a approuvé des conclusions dans lesquelles il reconnaît le rôle important que joue l'hydrogène, en particulier lorsqu'il provient de sources renouvelables, pour atteindre les objectifs de décarbonation de l'UE et demande à la Commission de poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

[Regardez l'enregistrement du débat public ici](#)

[Document d'information de la présidence](#)

[Conclusions du Conseil - "Vers un marché de l'hydrogène pour l'Europe"](#)

[Communication de la Commission - "Une stratégie de l'hydrogène pour une Europe climatiquement neutre"](#)

Stratégie pour une vague de rénovations

Les ministres ont approuvé des conclusions du Conseil sur une vague de rénovations qui répare l'économie aujourd'hui et crée des bâtiments écologiques pour demain.

La stratégie pour une vague de rénovations vise à intensifier les efforts de rénovation dans toute l'Europe, afin que le secteur du bâtiment puisse apporter la contribution nécessaire à l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050 et que l'objectif de transition écologique juste et équitable soit atteint. Les conclusions du Conseil mettent l'accent sur les aspects de l'inclusion sociale, de la relance économique et de la transition écologique. Elles encouragent les rénovations qui réduisent la consommation d'énergie, diminuent les émissions de gaz à effet de serre et permettent de réaliser d'avantage d'économies. La stratégie reconnaît également le rôle central de la rénovation des bâtiments dans le processus de reprise économique après la pandémie de COVID-19. Dans ses conclusions, le Conseil souscrit à l'objectif de la stratégie visant, au moins, à doubler d'ici à 2030 les taux de rénovation liés à l'énergie dans l'UE, tout en luttant contre la précarité énergétique, en créant de nouveaux emplois et en promouvant l'économie circulaire.

[Regardez l'enregistrement du débat public ici](#)

[Le Conseil approuve des conclusions sur une vague de rénovations de l'UE \(communiqué de presse du 11 juin 2021\)](#)

[Projet de conclusions du Conseil sur une vague de rénovations qui répare l'économie aujourd'hui et crée des bâtiments écologiques pour demain](#)

[Communication de la Commission - Une vague de rénovations pour l'Europe: verdir nos bâtiments, créer des emplois, améliorer la qualité de vie](#)

DIVERS

Relations extérieures dans le domaine de l'énergie

La Commission a communiqué aux ministres des informations sur les derniers développements en matière de relations extérieures dans le domaine de l'énergie, y compris la diplomatie de l'énergie, l'initiative "zéro zéro" de l'AIE, IRENA, le traité sur la Charte de l'énergie et le prochain Conseil UE-États-Unis de l'énergie.

[Informations communiquées par la Commission](#)

Centrale nucléaire d'Ostrovets en Biélorussie

La délégation lituanienne a attiré l'attention des ministres sur la nécessité de prendre des mesures urgentes concernant les recommandations en matière de sûreté dans la centrale nucléaire d'Ostrovets, en Biélorussie. Les informations présentées par la délégation lituanienne concernent la mise en œuvre des recommandations en matière de sûreté nucléaire formulées dans le rapport UE d'examen par les pairs du "test de résistance" de la centrale nucléaire biélorusse et les conclusions du Conseil européen de décembre 2020.

[Informations communiquées par la délégation lituanienne](#)

Taxinomie de l'UE pour les activités économiques durables

La délégation tchèque a invité les ministres à réfléchir à la taxinomie de l'UE pour les activités économiques durables et à l'adoption d'éventuelles nouvelles mesures à cet égard. Le règlement (UE) 2020/852 établissant une taxinomie prévoit un cadre pour la classification des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental. Ce règlement a été suivi par un premier acte délégué adopté par la Commission le 21 avril 2021, qui classe les activités économiques en fonction de leur contribution à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ce phénomène. Le Conseil "Affaires économiques et financières" est chef de file pour ce dossier.

[Informations communiquées par la délégation tchèque](#)

Présidence slovène

Enfin, la délégation slovène a présenté le programme de travail de sa prochaine présidence.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES GÉNÉRALES

Élargissement: Négociations d'adhésion avec le Monténégro

Le Conseil a approuvé la position commune de l'UE en vue de la 13^e réunion qui se tiendra au titre de la conférence intergouvernementale UE-Monténégro. Cette position cadre avec l'application de la méthodologie révisée en matière d'élargissement aux négociations d'adhésion avec le Monténégro et la Serbie (doc. [8536/21](#)). La position commune sera communiquée au Monténégro avant la prochaine réunion de la conférence d'adhésion.

COVID-19: certificat de vaccination, de test et de rétablissement

Le Conseil a adopté deux règlements (PE-CONS 25/21 et PE-CONS 26/2) relatifs à un cadre pour la délivrance, la vérification et l'acceptation de certificats COVID-19 interopérables de vaccination, de test et de rétablissement (certificat COVID numérique de l'UE) afin de faciliter la libre circulation pendant la pandémie de COVID-19. Une fois signé par le président du Parlement européen et le président du Conseil, l'acte législatif sera publié au Journal officiel de l'Union européenne.

POSITIONS DE L'UE EN VUE DE NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

Aviation internationale

Le Conseil a adopté une décision-cadre relative à la position à prendre, au nom de l'UE, au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), lorsque cette instance est appelée à adopter des décisions ayant des effets juridiques (doc. [8505/21](#); [8507/1/21 REV 1](#)).

TRANSPARENCE - ACCÈS DU PUBLIC AUX DOCUMENTS

Le 11 juin 2021, le Conseil a approuvé les réponses aux demandes confirmatives suivantes:

- n° 16/c/01/21 ([9392/21](#) + [ADD 1](#), 8398/21)
- n° 17/c/01/21 ([8406/21](#), 8405/21)
- n° 18/c/01/21 ([9409/21](#) + [COR 1](#) + [ADD 1](#), 8501/21)